

KALAME FILMS PRÉSENTE

LE PREMIER FILM SUR L'HISTOIRE SECRÈTE DES ESSAIS ATOMIQUES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

GERBOISE BLEUE

UN FILM DE DJAMEL OUAHAB

SCÉNARIO, RÉALISATION, IMAGE ET MONTAGE : DJAMEL OUAHAB - DIRECTION DE PRODUCTION : SADEK OUBERDINE - MONTAGE SON : MARK NGUYUYIGAN - ANIMAGE : FRÉDÉRIC THEY - MUSIQUE : HUGUES TABAR MOUVAL - PRODUCTION DÉLÉGUÉE : KALAME FILMS - COPRODUCTION : BLADI FILMS AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE, DE TPS STAR, AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE, AVEC LE SOUTIEN DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES 'L'ALSÉ', DU FONDS IMAGES DE LA DIVERSITÉ AVEC LA COLLABORATION DE LA MAIRIE DE L'IMAGE BASSE-NORMANDE - UNE DISTRIBUTION SHELLAC

WWW.SHELLAC-ALTERN.ORG

TPS
star

CNC

Île de France

Normandie
Image

shellac
sud

Kalame Films et Bladi Films présentent

GERBOISE BLEUE

un film de Djamel Ouahab

90min - 35mm - 1.85 - couleur - dolby SRD - France/Algérie - 2008 - visa n° 119652

SORTIE NATIONALE
LE 11 FÉVRIER 2009

Distribution

Shellac

40 rue de Paradis
75010 Paris
Tél. 01 42 55 07 84
Fax 01 55 79 01 00
shellac@altern.org

Presse

Stanislas Baudry

34 boulevard Saint Marcel
75005 Paris
Tél. 06 16 76 00 96 / 08 72 84 56 20
sbaudry@madefor.fr

Dossier de presse et photos téléchargeables sur www.shellac-altern.org

Synopsis

Gerboise Bleue raconte l'histoire des vétérans français et des Touaregs algériens victimes des premiers essais atomiques français dans le Sahara de 1960 à 1966.

Pour la première fois, les derniers survivants témoignent de leurs combats pour la reconnaissance de leurs maladies, et révèlent dans quelles conditions les tirs se sont véritablement déroulés.

Pour la première fois, je me rends sur le point zéro de **Gerboise Bleue**, premier essai atomique français en atmosphère quatre fois supérieur à Hiroshima, interdit d'accès depuis 47 ans par les autorités algériennes.

RAPPEL

Gerboise bleue, premier essai atomique français effectué le 13 février 1960 dans le Sahara à Reggane en Algérie, est le point de départ de la puissance nucléaire de la France.

Il s'agit de tirs aériens radioactifs puissants effectués dans des zones appartenant à l'armée française, l'Algérie étant à l'époque un territoire français. Suivront des essais souterrains, et ce même après l'indépendance de l'Algérie.

De 1960 à 1978, 30 000 personnes auraient été exposées dans le Sahara. L'armée française a reconnu officiellement neuf irradiations. Aucune plainte contre l'armée ou le Commissariat à l'Énergie Atomique n'a abouti. Trois demandes de commission d'enquête ont été rejetées par la commission de la défense nationale.

LE DERNIER COMBAT DES VÉTÉRANS

Créée le 9 juin 2001, l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (l'AVEN) s'est fixé comme objectif de combattre le négationnisme d'État par rapport aux conséquences des essais nucléaires sur les personnels et les populations exposées lors des 210 explosions atomiques de 1960 à 1996.

L'État français a toujours refusé de reconnaître la réalité mais aujourd'hui grâce à la mobilisation des vétérans qui ont multiplié débats, rencontres... et avec le soutien des médias, le négationnisme est mis à mal comme en témoigne le recul du gouvernement qui reconnaît enfin dans un projet de loi qu'il faut indemniser les victimes.

Le 27 novembre 2008 à l'Assemblée Nationale, Le Ministre de la défense suite au rejet d'une proposition de loi de Mme Taubira a annoncé le dépôt d'un projet de loi gouvernemental et d'un décret d'application. Un groupe de travail (majorité et opposition) sera créé pour étudier et proposer des modifications. L'AVEN émet de sérieuses réserves sur le contenu annoncé de ce projet.

Le principe de présomption d'origine ne serait pas retenu contrairement aux autres pays (USA, Canada...) qui l'appliquent dans leur loi d'indemnisation. En effet, la science, aujourd'hui, n'est pas en mesure de prouver l'origine des maladies (il n'y a pas encore de signature scientifique incontestable), donc le principe de présomption d'origine est le seul qui permet de définir les maladies les plus fréquentes.

Plus grave : le seuil d'exposition à partir duquel une maladie pourrait être reconnue comme radio induite passerait à 50 millisiverts. Ce qui exclurait de nombreuses victimes car aujourd'hui, depuis 2003, les nouvelles normes sont de 20 millisiverts pour les travailleurs les plus exposés et 1 millisivert pour la population par an!

Enfin dernier point de désaccord, les maladies et cancers reconnus seraient *a minima* par rapport à celles que reconnaissent, par exemple, les États-Unis (une trentaine de maladies dont de nombreux cancers).

Le combat de l'AVEN, loin de faiblir, doit aujourd'hui s'amplifier pour obtenir une véritable loi de reconnaissance. Le film de Djamel Ouahab, **Gerboise bleue**, va y contribuer.

Michel Verger. Président national de l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires

Au départ

Par Djamel Ouahab

Il y a trois ans, au détour d'une conversation familiale, j'apprends que l'armée française a fait des essais atomiques dans le Sahara algérien dès 1960.

Quelques temps plus tard, j'entame des recherches sur Internet et je découvre l'AVEN qui regroupe environ 3 000 vétérans français qui ont participé à ces essais atomiques dans le désert algérien entre 1960 et 1966. Aujourd'hui, ils sont tous atteints de pathologies diverses (cancers, leucémie, problèmes cardiaques etc.) liées à la radioactivité. Je décide alors de rencontrer certains vétérans de l'AVEN. Leur histoire est bouleversante. Ils me racontent dans quelles conditions ils ont participé à ces essais, les problèmes de santé qu'ils rencontrent aujourd'hui, et le combat juridique qu'ils mènent pour être reconnus comme victimes et indemnisés pour les dommages subis. Certains vétérans me parlent des populations des Oasis, les PELOS (Populations Laborieuses des Oasis) comme on les appelait, qui travaillaient sur les sites et qui doivent être autant malades, sinon plus, du fait qu'ils n'avaient aucune protection et qu'ils soient restés sur place sans aucun contrôle ni suivi médical.

En juillet 2006, je me rends à Reggane dans le Sahara et je rencontre les populations des Oasis : des gens simples, dignes et très fiers. Ils me racontent ce qu'ils ont vu ce jour du 13 février 1960 à 7h04. Un éclair dans un ciel immaculé qui a scellé leur destin à jamais.

De retour en France, je me sens un devoir de mémoire à l'égard de mes deux pays que sont la France et l'Algérie, à l'égard des vétérans français, du peuple des Oasis, et de toutes ces petites gens qui souffrent dans la plus grande indifférence.



Gaston Morizot l'un des derniers survivants de Gerboise Bleue

La France et le nucléaire

Gerboise Bleue... Ceci pourrait être le nom d'une fleur sauvage ou d'une pierre précieuse... Mais il n'en est rien. C'est le nom du premier essai atomique français effectué à Reggane, en Algérie, le 13 février 1960. On peut faire remonter l'histoire de l'accession de la France au rang de puissance nucléaire à la découverte de la radioactivité artificielle en 1934 par Frédéric et Irène Joliot-Curie, bien que ces deux scientifiques se soient constamment opposés à l'application militaire de leur découverte.

Depuis octobre 1945 — alors que le Général De Gaulle, quelques semaines après les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, a décidé de créer le Commissariat à l'Energie Atomique pour « faire » la bombe — on a imposé la règle du secret militaire à toutes les activités liées à l'arme nucléaire : centres de recherche secrets, fonds secrets, sites d'expérimentation secrets, dossiers médicaux secrets...

Le fonctionnement normal de la démocratie s'est soudain effacé devant la « divinité » nucléaire qui devait hausser la France dans le nirvana des grandes puissances de la planète.

La France devient une puissance nucléaire à part entière grâce à la première explosion **Gerboise Bleue** réalisée au sud de Reggane, dans le Sahara algérien, le 13 février 1960. Ce premier essai atomique en atmosphère sera suivi par trois autres tirs : **Gerboise Blanche** le 1^{er} avril 1960, **Gerboise Rouge** le 27 décembre 1960, et **Gerboise Verte** le 25 avril 1961.

Mais les tirs aériens font l'objet de critiques de plus en plus vives de la part des pays africains situés à la périphérie du Sahara.

Les responsables français décident alors de s'orienter vers des tirs souterrains. Il y aura 13 tirs souterrains à In Eker, dans le Hoggar, à quelques centaines de kilomètres au sud de Reggane.

Les accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie prévoient que la France utilisera pour une durée de 5 ans les sites comprenant les installations In-Eker, Reggane et de l'ensemble de Colomb-Béchar-Hamadir pour les essais d'armes chimiques.

Si les accords d'Evian stipulent que la France pourra disposer secrètement de ces sites d'essais sahariens jusqu'en 1967, ils ne conviennent pas pour autant du démantèlement et de la remise en état des installations qui retournent en pleine propriété au gouvernement algérien.

Après six années d'expériences diverses, les deux sites de Reggane et d'In Eker sont remis à l'Algérie sans qu'aucune modalité de contrôle et de suivi de la radioactivité n'ait été prévue.

Mais les discussions franco-algériennes de 1962 sont assorties d'accords secrets. Jusqu'en 1978, les militaires français pourront ainsi continuer à faire des essais d'armes chimiques et bactériologiques à Colomb-Béchar-Hamadir, dans la région nord du Sahara. Cette région a été le plus vaste centre d'expérimentation d'armes chimiques au monde (Russie exceptée) : un polygone d'essai de 100 kilomètres de long sur 60 de large.

Cette base ultrasecrète (nom de code « B2-Namous ») a toujours été sous le contrôle de l'armée française où elle a testé, sous l'uniforme puis sous couverture civile, des grenades, des mines, des obus, des bombes et même des missiles, tous porteurs de munitions chimiques...

De 1960 à 1978, 30 000 personnes auraient été exposées dans le Sahara. L'armée a reconnu officiellement neuf irradiations.

Ceux qui ont voulu attaquer l'armée ou le Commissariat à l'Energie Atomique ont été déboutés : la plainte devait intervenir dans les 30 jours suivant la « quille ».

Trois demandes de commission d'enquête ont été rejetées par la commission de la défense nationale.


En cela, la France s'inscrit dans une démarche contraire à celles des autres grandes puissances nucléaires puisque, malgré les engagements internationaux auxquels elle a souscrit, elle refuse obstinément de se soumettre aux exigences de la transparence.

La recherche de l'identité...

Par Djamel Ouahab

À l'heure actuelle, je souffre cruellement d'un manque d'informations sur l'Histoire qui a opposé la France à mon pays d'origine. Je vis sur des fantômes et des non-dits. C'est peut-être aussi ce passé, pesant sur la conscience de l'État français, qui me prive de cette reconnaissance et qui joue, inconsciemment, un rôle sur mes relations avec la société française en général. Précisément, à travers ce film, je veux également témoigner de cette relation. Cette rencontre entre ces victimes françaises et algériennes me paraît indispensable pour créer une passerelle entre ces deux pays, et éclairer certains des non-dits de l'histoire coloniale. Gaston, Gérard, Lucien, Salah, Mohamed et Ali sont des hommes unis dans l'adversité, des hommes frappés par l'Histoire, qui nous parlent pourtant de paix, de solidarité et de pardon. Je veux suivre ces hommes dans leur lutte quotidienne. Gaston, Gérard et Lucien qui demandent reconnaissance et réparation à l'État français, Ali et Mohamed qui sensibilisent les populations des Oasis sur le danger de la radioactivité et interpellent les autorités algériennes pour décontaminer les sites, et Salah qui demande la construction d'un hôpital pour soigner les cancers liées à la radioactivité.

Par ailleurs, ce refus de la France de faire toute la lumière sur cette période de l'Histoire ajoute chez les vétérans français le sentiment d'avoir été trahis par leur patrie, pour laquelle ils étaient prêts à sacrifier leur vie. Ce sentiment d'abandon est très mal vécu par tous ces vétérans qui ressentent une profonde injustice qui a engendré des troubles psychologiques chez certains d'entre eux.



Ce film voudrait représenter ce conflit intérieur, mais aussi un autre qui va bien au-delà des vétérans. En effet, si l'État français veut oublier et maintenir secret cette partie de l'Histoire coloniale, comment reconnaître la population qui incarne cette histoire que ce soit les vétérans français ou les français issus de l'immigration?

À l'heure où l'on parle d'intégration, de discrimination positive, encore faudrait-il d'abord que l'État montre l'exemple et fasse preuve de transparence à l'égard de ses populations. Qu'il ait le courage d'affronter et de reconnaître son passé appartient à l'Histoire à présent. Ce passé refoulé de l'Histoire coloniale doit être mis à jour et assumé dans l'intérêt de tout le monde.

En effet, comment vivre en paix avec moi-même si tous les événements historiques et tragiques qui se sont déroulés durant cette période ne sont pas mis à jour? Je voudrais pouvoir juger et me rendre compte par moi-même des faits, des responsabilités et des crimes commis de part et d'autres au lieu de vivre encore sur des suppositions, des erreurs ou des fantômes. Je retrouverais une partie de ma liberté et je pourrais ainsi construire ma propre opinion, me défaire progressivement et définitivement des rancœurs et des rumeurs. De la même manière, l'État français pourra faire son deuil, me voir et me prendre dans ma totalité. En ce sens, l'Histoire constitue indéniablement un élément de choix dans tout effort d'analyse des conflits et des problèmes de notre société. Et l'abandon progressif des référents historiques, malgré leurs défauts, risque de provoquer une crise identitaire, comme on peut le voir dans ma communauté où l'on trouve des jeunes qui n'arrivent plus à se construire et à se projeter dans cette société qui n'a pas su les reconnaître comme ses enfants.

Des témoins clés pour l'Histoire

Ce film est d'abord un film témoignage sur ces hommes meurtris par l'Histoire, sur ces hommes dont la vie a été happée, confisquée par les grands événements de la politique. Réaliser ce film, c'est d'abord dire la vie brisée de Gaston Morizot, Lucien Parfait, Mohamed Bendjebbar, Salah , Gérard Ruhot et Ali Bouallali.

Appelés du contingent ou Touaregs vivant dans la région, ils ont subi de la même façon l'incurie des politiciens.

Tous ces hommes sont hantés par cette guerre sans nom dont ils ont peu parlé, à leur femme, à leurs enfants. Eux que tout sépare, ils sont unis par le même destin tragique de la radioactivité, par cette relation étroite, intime qui lie la France et l'Algérie, pour toujours.

Cette rencontre entrouvrira une porte fermée, éclairera les non-dits de l'histoire coloniale, et permettra aux français issus de l'immigration de mieux connaître l'Histoire de leurs deux pays que sont la France et l'Algérie.

DJAMEL OUAHAB

Scénariste et réalisateur, il a été trésorier et membre actif de l'ACID (Agence du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion) de 2000 à 2006. Il est intervenant réalisateur aux ateliers de la FEMIS en 2001 et au cours Florent de 2002 à 2003.

Il débute en tant que réalisateur avec *Cour interdite* en 1999.

Gerboise Bleue, réalisé en 2008, est son premier documentaire.

Il prépare actuellement *Fellouze*, une fiction.

Liste technique

Auteur, réalisateur	Djamel Ouahab
1 ^{ère} assistante réalisateur	Marie Emery
Directeur de production	Sadek Djermoune
Image et Montage	Djamel Ouahab
Monteur son	Marc Nouyrigat
Mixage	Frédéric Théry
Compositeur de musique	Hugues Tabar-Nouval
Producteur délégué	Kalame films
Coproducteur	Bladi films

une distribution Shellac

www.shellac-altern.org

